

VIVRE SON TEMPS

Bulletin d'information de l'Union des Retraités de Monaco

Amis lecteurs, l'URM est une Association qui se définit comme conviviale, moderne et efficace au service des retraités de Monaco. Son Président le rappelle dans une interview que vous pourrez visualiser, selon les modalités indiquées dans ce journal.

Des activités ludiques et culturelles, plusieurs fois par semaine, sont proposées aux adhérents à jour de leur cotisation.



Des voyages et des sorties sont également organisés, mais nous engageons aussi fortement nos adhérents à défendre leurs intérêts de retraités au côté des salariés. L'aspect revendicatif fait partie intégrante de notre activité : la défense collective et individuelle, l'amélioration matérielle du statut de pensionné, la préservation du système de retraite par répartition, le maintien et le retour aux caisses sociales monégasques, pour ceux habitant hors de Monaco.

La très grande partie des adhérents a renouvelé son adhésion durant le premier trimestre 2021 malgré le manque d'activités dû à la situation sanitaire. De nouveaux retraités ont aussi fait le pas de rejoindre notre association. BRAVO et MERCI à eux, car ils sont et seront la force vive de l'URM.

Toutefois, quelques anciens adhérents ne semblent pas avoir bien compris l'intérêt de renouveler leur adhésion, prétextant l'arrêt de l'activité à laquelle ils participaient, oubliant ainsi une des activités importantes, le social dont, pourtant, ils bénéficient. Qu'ils sachent qu'ils peuvent encore rejoindre l'URM et qu'ils sont toujours les bienvenus.

P 2



La retraite
complémentaire

P 3 - 4



Les activités
l'URM



« Vous avez la
parole » :
Interview du
Président de
l'URM

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE ...

Les négociations progressent

En novembre dernier, l'URM, ayant pris connaissance du projet de loi concernant la création de la caisse complémentaire de retraite, s'est élevée contre cette orientation.

Une pétition à l'initiative de l'URM contre le non-respect de l'avenant 21 à la convention Collective Nationale a recueilli 697 signatures. Cette pétition a été adressée au Gouvernement Monégasque.

Le 19 avril 2021 s'est tenue une nouvelle réunion entre le Gouvernement, l'USM et la FEDEM. Après concertation et compromis sur différents points, des engagements ont été pris par l'ensemble des intervenants.

Taux de rendement

- Fixation du taux plancher à 6 % à la création de la Caisse de Retraite Complémentaire Monégasque puis évolution du taux à 6,25% en deux années.
- Possibilité de variation à plus ou moins 0,25 % sur décision du comité de gestion, soit un taux de rendement compris entre 6 et 6,5 %

Dans tous les cas, ces taux amélioreront le régime de retraite complémentaire actuel.

Prestation de bonification

Cette prestation sera versée aux retraités qui n'auront pas pu être rapatriés sur le régime monégasque. La bonification compensera la valeur du point de retraite décidée par le régime français pour s'aligner à celle appliquée par la Caisse de Retraite Complémentaire.

Affectation au Fonds Social

L'affectation financière est actée à 1% du montant des cotisations dont les bénéficiaires seront les actifs, les retraités, les collectivités locales les associations. (Ces engagements sont identiques à ceux qui se pratiquent actuellement à l'AMRR)

Assemblée Générale

L'assemblée Générale sera remplacée par une réunion d'information annuelle des salariés et employeurs de Monaco.

Le Gouvernement s'est engagé à adresser aux commissions paritaires de l'AGIRC-ARRCO, une lettre d'engagement financier, afin que le rapatriement du régime s'effectue à Monaco d'ici 2023 au plus tard.

Organes de Gestion

Comité de contrôle :

- 5 représentants de salariés (dont 4 USM)
- 5 représentants des employeurs (dont 4 FEDEM)
- 3 membres choisis pour leurs compétences par le Gouvernement

La présidence sera assurée par le Conseiller de Gouvernement Ministre des Affaires Sociales et la Santé.

Comité Financier :

- 1 membre choisi par les organisations représentatives des salariés
- 1 membre choisi par les organisations représentatives des employeurs
- 3 membres choisis pour leurs compétences financières par le Conseiller de Gouvernement Ministre des Finances et de l'Économie.

La présidence sera assurée par le Conseiller de Gouvernement Ministre des Finances et de l'Économie

Visio-conférences internationales

Trois visio-conférences internationales auxquelles l'URM a participé, se sont tenues les 11, 16 mars et 17 avril 2021 avec l'Union Internationale des Syndicats des Pensionnés et Retraités de la Fédération Syndicale Mondiale.

La Fédération Syndicale Mondiale (FSM), représente 105 millions de travailleurs et retraités issus de 133 pays sur cinq continents.

11 mars 2021 : Alex Falce et Angèle Braquetti, Président et Vice-Présidente de l'URM ont participé à cette visio-conférence, en compagnie de Quim Boix, Secrétaire Général de l'UIS des Pensionnés et Retraités de la FSM, de Rosa Maria Xaro Nomdeleu, Secrétaire en charge de l'activité revendicative spécifique « femmes », et de José Mari Lucas, coordonnateur pour l'Europe.

Nos représentants ont pu informer leurs interlocuteurs des activités ludiques, culturelles et sociales de l'URM.

Ils ont fait également état des différentes revendications en cours, avec l'engagement de leur transmettre le bulletin « Vivre son temps », ainsi que des éléments concernant les recours contre la CSG, et l'action pour le maintien et/ou le retour aux caisses sociales monégasques.

En résumé de cet entretien, plusieurs autres perspectives ont été retenues : Organisation de la 1^{er} conférence Européenne à laquelle l'URM pourrait participer ; participation de l'URM, le 16 mars 2021 à celle des artistes et la culture ; Conférence Européenne en France ; revendications mondiales à faire signer par le maximum d'organisations. L'URM en est également signataire.

16 mars 2021 : Albert BRAQUETTI, membre de l'URM, a représenté l'URM à la Conférence internationale de la FSM pour les travailleurs de l'art et de la culture qui s'est tenue, en visio, avec la participation de nombreux artistes et artisans, de vingt pays du monde entier.

Les 53 participants ont souligné les difficultés des travailleurs, de leur secteur. Des réflexions ont été exprimées sur la création d'un comité de la Fédération Syndicale Mondiale des travailleurs des arts et de la culture pour la coordination et le renforcement de leurs luttes, ainsi que d'autres initiatives concrètes.

Cette Conférence s'est conclue avec l'intention de mettre en pratique la devise « QUE PERSONNE NE SOIT SEUL(E) DANS LA CRISE ! ». Les retraités se sentant, bien entendu, partie prenante.

17 avril 2021 : Participants : Quim Boix, José Mari Lucas, Alex Falce (URM), Angèle Braquetti (URM), Bernard Michel (UL CGT Tarnos), Danielle Gautier (UL CGT Riom 63 - section Retraités Métallos), Marie-Paule Ipas (UL Issoire 63 - section Retraités Métallos).

A l'ordre du jour de cette visio-conférence : 1.- Information et débat sur la situation des pensionnés et retraités en Europe, 2.- Information et débat sur la réalité des pensionnés et retraités en France, 3.- Débat sur comment l'Union Internationale des Syndicats peut aider les camarades de France, pour avancer ensemble.

Cette réunion a permis aux organisations représentées de faire part des difficultés ou avancées concernant les revendications qui les concernent et de voir comment les différentes organisations peuvent s'entraider.

Il a été décidé de poursuivre les débats qui ont été très instructifs pour l'ensemble des participants.

A suivre ...

Les activités de l'URM

La situation sanitaire, due à la covid19 a obligé l'URM à interrompre ses activités dès le mois de mars 2020, durant plusieurs mois.

Après avoir pris avis auprès de la Direction de l'Action Sanitaire de Monaco, certaines activités, ont pu reprendre à partir du mois d'octobre 2020, bien entendu, en appliquant toutes les précautions sanitaires en vigueur.

C'est le cas pour l'atelier photos, le scrabble et le théâtre, en attendant la reprise de toutes les autres activités.

Les permanences les lundi et mardi après-midi, ont repris depuis le mois de Février. Les bénévoles qui se

succèdent continuent à recevoir et renseigner les personnes qui se présentent.

Le service aux retraités est une activité très importante au sein de l'URM.

Il est essentiel d'informer, conseiller, apporter une aide administrative à nos adhérents en leur expliquant certaines formalités à remplir ou en leur rédigeant des courriers sur toutes les questions touchant à la santé ou à la retraite.

Pour la suite des activités de l'URM comme les voyages, le loto, le rami, ... elles reprendront en fonction des directives sanitaires gouvernementales.

Bien entendu, les adhérents en seront les premiers informés.

Quelques ateliers pour casser la morosité !

Face à la situation sanitaire sans précédent, qui sévit depuis plus d'un an, nos nerfs sont mis à rude épreuve.

Une enquête de santé publique en France fait état d'une forte prévalence à l'anxiété, à des états dépressifs, à l'augmentation de problèmes du sommeil.

L'Union des retraités de Monaco a voulu apporter sa contribution pour ne pas sombrer dans ce contexte anxiogène.

Ainsi, malgré les conditions sanitaires difficiles certains ateliers ont repris.



Scrabble le mardi après midi

Ces ateliers sont restés très actifs, l'objectif, pour les participants, étant de prendre du plaisir et surtout de passer un moment agréable pour échapper à la morosité ambiante qui plombe le moral depuis des mois.

Bien sûr les gestes barrières ont été respectés, masques, gel hydro-alcoolique, distanciation, rien n'a été négligé pour un accueil sécurisé.



L'Atelier peinture a repris ses activités le mardi 25 Mai



Albert Braquetti
Animateur de
l'atelier théâtre
le Vendredi
après-midi



Atelier photo le mercredi après-midi

« VOUS AVEZ LA PAROLE »

L'Union des Retraités de Monaco lance sa première interview vidéo « Vous avez la parole »

Alex FALCE, président de l'Union des Retraités présente cette organisation qui agit pour et avec les retraités depuis plus de 70 ans en répondant aux questions de Monique FERRETE.

Vous pouvez visualiser cette vidéo à l'aide du QR Code ci-contre ou en utilisant le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=e-OIBQTLDBY>



Union des Retraités de
Monaco – 28 bd Rainier III – 98000 Monaco
Tél. (00 377) 93 50 22 12
Courriel : union.retraites@monaco.mc

Rédaction : Angèle BRAQUETTI - Alex FALCE - Monique FERRETE - Dessins : Christian FERRETE